

# CONSEIL DES CITOYENS DU 29 JANVIER 2009

## Étaient présents :

Éliette BIGAUD - Jacques DELAVEAU - Chrystelle DESQUEYROUX - Sébastien DESQUEYROUX - Alain DUBROCA - Jean-Marc DUNEZAT - Martine LACROIX - Christine MOURA-SERVAIS - Valérie ROUZOUL - Jean-Pierre SUAIRE - Jean-Christophe TREPAUT.

## Pour le Conseil Municipal :

Jean CORBANÈSE - Francis DUSSILLOLS - Thierry GRASSET - LARROUY Anne - Pascal ROUZOUL.

## Étaient excusés :

Christine PARGADE.

Après rajout d'une petite précision, le compte rendu de la précédente réunion du 21 novembre 2008 est adopté à l'unanimité.

## Point sur le fonctionnement du Conseil des Citoyens

La commission Citoyenneté du Conseil Municipal lors de sa dernière réunion début décembre a réfléchi au déroulement du Conseil des Citoyens et propose que ses réunions se décomposent en 3 temps :

- la discussion autour du thème choisi
- un temps « questions réponses »
- un temps sur le fonctionnement interne du Conseil des Citoyens

Le fonctionnement de ce Conseil y compris son rôle reste à inventer : faut-il être plus précis sur les thèmes, réfléchir à un schéma pour formaliser notre réflexion ou bien au contraire rester sur un fonctionnement souple et libre, lançant des idées pour que se crée un « va et vient » entre Conseil des Citoyens et Conseil Municipal ?

La « jeunesse » du Conseil des Citoyens pousse à devoir s'informer sur les thèmes choisis pour être plus pertinents, d'où l'importance de la présence de quelques élus.

Il paraît également nécessaire de choisir des dates de réunions suffisamment en amont du Conseil municipal pour inclure à l'ordre du jour des points de discussion.

L'idée du choix d'un thème plus « porteur » ou « rassembleur » comme la tempête pour réellement vivre des échanges, des points de vue différents qui s'exprimeraient dans ce conseil des citoyens.

Le travail en commission, comme pour le Conseil du développement, avec la présence de l'élu responsable permet une efficacité dans la réflexion et les décisions à prendre sans perte de temps.

Le Conseil des Citoyens devrait pouvoir se tourner beaucoup plus vers la population pour une diffusion plus large et un rôle plus important aussi dans la concertation et l'échange.

Comme déjà précisé lors de précédentes réunions, il semble opportun de prévenir des réunions en affichant chez les commerçants, dans les quelques tableaux d'affichage de la commune tout en continuant à diffuser les comptes rendus à tous, communiquer dans le journal municipal, et peut être aussi changer les horaires.

## **Point sur la piste cyclable :**

Lors de la précédente réunion, nous avons évoqué l'intérêt de réfléchir à l'implantation d'une piste cyclable à St Pierre. Il existe aujourd'hui la piste le long du canal, celle de Sauveterre et de Roaillan. Le Conseil Général étudie le tracé d'une piste cyclable rive droite empruntant les bords de Garonne du pont de Castets à Langon en passant par St Pierre et St Macaire. Le Conseil Général finance à condition que les communes rétrocèdent les propriétés des terrains concernés (aujourd'hui les communes ont donné un accord de principe).

Pour dynamiser le projet et prouver notre intérêt, le Conseil des Citoyens propose de réfléchir sur la création de lieux conviviaux en bords de Garonne (guinguette, tourisme fluvial).

Cette piste « touristique » pourrait permettre la jonction plus sécurisée avec le collège de Pian dans l'hypothèse d'un passage souterrain sous la voie ferrée. La discussion sur la passerelle piéton-vélo entre St Macaire et Langon pourrait revenir à l'ordre du jour.

## **Recyclage – tri des déchets**

Le Conseil des Citoyens aborde le sujet du tri au porte à porte (par différence avec l'apport volontaire en vigueur dans le village). Un élu rappelle qu'une étude sur 10 ans montre que les performances de collecte sont quasi égales dans les deux systèmes. Par contre, le coût est très différent (3 € / habitant actuellement, contre 21 €/habitant pour collecte au porte à porte).

Ce qui semble le plus efficace serait de réduire les déchets. A titre d'exemple, une poubelle est composée à 30 % de déchets "compostables" donc pourquoi ne pas s'équiper en composteur individuel ?

Le Conseil des Citoyens propose un passage hebdomadaire pour les ordures ménagères classiques et un passage hebdomadaire pour les déchets triés. Cette proposition mérite une réflexion plus large sur le territoire.

prochaine réunion le :

13 mars 2009 à 18h  
salle des fêtes

## **Ordre du jour**

- **mise au point du fonctionnement du Conseil des Citoyen**
- **tempête du 24 janvier : conséquences, prévention, rôle du service public**